



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MARS 2019 DE L'ASSOCIATION

FRATERNITÉ DES PRISONS

FRATERNITÉ DES PRISONS - LE BON LARRON
A la fondation d'Auteuil, 40 rue Jean de la Fontaine, 75016 Paris

« **Le Bon Larron** »

4, rue du Pont des Murgers
78610 – AUFFARGIS

Président : Aude, Clotilde SIMEON
Secrétaire de séance : Marie-Agnès LE RUZ
Scrutateurs : Elisabeth VASSY, Patrick de BORREDDON

Nombre de personnes présentes : 25
Nombre de pouvoirs : 130
Soit en tout : 25+ 130 = 155 personnes présentes ou représentées

Ouverture à 9h30

Ordre du jour :

- Présentation du rapport moral et d'activité,
- Présentation du compte-rendu financier,
- Approbation des comptes et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Renouvellement du conseil (mandat échu de Marie-Agnès LE RUZ, candidature de Catherine JOUVENCE)
- Programme d'activité de l'association, ouvert à débat.

Votes :

Première résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral et d'activité du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 approuve ce rapport dans ses parties.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du compte-rendu financier sur l'exercice 2018 approuve ce rapport dans toutes ses parties.

- Donne quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

Troisième résolution :

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat comme l'a proposé le conseil d'administration.

Ces trois résolutions ont été votées à main levée et ont recueilli l'unanimité des personnes présentes ou représentées (0 non, 0 abstention).

Quatrième résolution (vote à bulletin secret) :

Renouvellement de membres du conseil d'administration :

Election d'un administrateur : Catherine JOUVENCE

155 oui, 0 non, 0 abstention, élue

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale prend fin à 10h30.

Clotilde, Aude Siméon,
Présidente

Marie-Agnès LE RUZ
Secrétaire de séance